

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Régime d'épargne-études Avancé

Pour l'exercice allant du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient des faits saillants financiers, mais n'inclut pas les états financiers annuels audités complets du Régime d'épargne-études Avancé (le « Régime »). Vous pouvez demander et obtenir, sans frais, un exemplaire supplémentaire des états financiers audités en téléphonant au Service à la clientèle de Global au 1-877-460-7377, en adressant une demande par écrit à l'adresse suivante : 100 Mural St, Suite 102, Richmond Hill (Ontario) L4B 1J3, ou encore en consultant notre site Web au www.globalfinancial.ca ou celui de SEDAR au www.sedar.com.

La Fondation fiduciaire d'épargne-études Global (la « Fondation ») considère la gouvernance d'entreprise et la conformité comme des facteurs importants de la performance globale et du rendement à long terme des placements. À l'heure actuelle, les placements du Régime se limitent à des obligations d'État, des certificats de placement garanti, des billets à capital protégé et des titres d'emprunt du secteur privé précis ayant reçu une notation de crédit approuvée. Ces titres ne sont pas assortis de droits de vote. Par conséquent, les politiques et les procédures du Régime portant sur le vote et le vote par procuration se limitent à des circonstances exceptionnelles lorsqu'un droit de vote est accordé aux créanciers d'un émetteur en vertu de lois applicables.

Rapport annuel 2017 de la direction sur le rendement du fonds

Régime d'épargne-études Avancé

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Les actifs de croissance Global Inc. (« Les ACGI » ou le « gestionnaire ») a retenu les services de 1832 Asset Management L.P. (« 1832 AM »), de UBS Investment Management Canada Inc. (« UBS »), de Yorkville Asset Management (« YAM ») et de Adaptive Asset Management (« AAM ») à titre de conseillers en gestion de portefeuille pour le Régime.

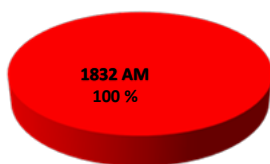
Les opinions des conseillers en gestion de portefeuille qui figurent dans le présent rapport sont en date du 31 mars 2017. Ce rapport ne vise pas à fournir des conseils de nature juridique, comptable ou fiscale, ni des conseils précis en matière de placements. Les opinions, les titres en portefeuille et les pourcentages pourraient avoir changé après cette date.

OBJECTIFS ET STRATÉGIES DE PLACEMENT

Les actifs de croissance Global Inc. (« Les ACGI ») investit de manière prudente et a pour objectif de protéger votre capital et de générer un rendement positif sur vos placements dans le Régime d'épargne-études Avancé. Les ACGI investit principalement dans des obligations fédérales et provinciales, des obligations de sociétés de grande qualité, des certificats de placement garanti, des fonds négociés en Bourse et des billets à capital protégé.

En raison de la taille du Régime, la totalité de l'actif de ce dernier est gérée par 1832 AM. Le Régime ne verse aucuns frais à UBS, à YAM et à AAM.

Répartition par conseiller de portefeuille



RISQUE

Le risque couru en investissant dans le Régime et sa pertinence pour les investisseurs sont décrits dans le prospectus. Puisque le portefeuille doit se composer principalement de titres à revenu fixe, il est surtout exposé au risque de taux d'intérêt, au risque de liquidité, au risque de prix et au risque de crédit.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

La Fondation fiduciaire d'épargne-études Global, le promoteur du Régime, a retenu les services de Les ACGI à titre d'administrateur et de gestionnaire du fonds de placement.

Au 31 mars 2017, l'actif net du Régime a atteint 1,24 M\$ (2016 – 0,14 M\$). Au cours de l'exercice, le taux de rendement du Régime était de 0,03 %, comparativement au rendement de 0,56 % de l'indice des obligations gouvernementales FTSE TMX Canada (auparavant l'indice universel des obligations gouvernementales DEX, l'« indice de référence »). Contrairement à l'indice, le

rendement du Régime est calculé déduction faite des honoraires et des frais. Le rendement relativement faible du Régime s'explique par les faibles rendements des titres à revenu fixe et le très faible volume de ventes du RÉÉA.

En raison de la taille du Régime, les charges du Régime pour l'exercice allant du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017 ont été absorbées par Les ACGI.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS ET D'EXPLOITATION

Le tableau suivant illustre les principales données financières du Régime pour le dernier exercice et l'exercice allant du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017 afin de vous aider à comprendre les résultats financiers.

(en milliers de dollars)

État de la situation financière	2017	2016
Total de l'actif	1 273 \$	142 \$
Actif net	1 238 \$	142 \$
Variation de l'actif net (en %)	768 %	s. o.

État du résultat global

Revenu de placement net	0,8 \$	0 \$
-------------------------	--------	------

État des variations de l'actif net

Paiements d'aide aux études (« PAE »)	0 \$	0 \$
Subventions gouvernementales	0 \$	34 \$

Autres

Nombre total de contrats	421	54
Variation en % du nombre de contrats	680 %	s. o.

FRAIS DE GESTION

L'administration du Régime comprend les frais de traitement et de services du centre d'appels liés aux contrats actuels et aux nouveaux contrats, les paiements du fonds, les recouvrements de subventions gouvernementales, les modifications apportées au régime, les résiliations, les échéances et les PAE.

Les ACGI a renoncé aux frais d'administration totalisant 16 775 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2017 (2016 - 480 \$).

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Aux termes d'un contrat de services administratifs, la Fondation a délégué des fonctions d'administration à Les ACGI et des fonctions de distribution au REEE Global (le « REEEG »), qui est inscrit à titre de distributeur de régimes de bourses d'études agréé en vertu des lois régissant les valeurs mobilières dans chacune des provinces et chacun des territoires où il vend des régimes de bourses d'études. Le REEEG est le principal placeur du Régime.

En contrepartie des services administratifs qu'il fournit, Les ACGI est en droit de recevoir des frais d'administration correspondant à 2,35 % par année de l'actif du Régime. De plus, Les ACGI remet au REEEG des frais pour services spéciaux perçus auprès des souscripteurs s'appliquant principalement pour des chèques non honorés et retournés.

À titre de distributeur du Régime, le REEEG est considéré comme étant une entité liée du Régime en raison de son lien commun avec certaines parties, ce qui pourrait signifier que le distributeur et l'émetteur (le Régime) ne sont pas indépendants l'un de l'autre.

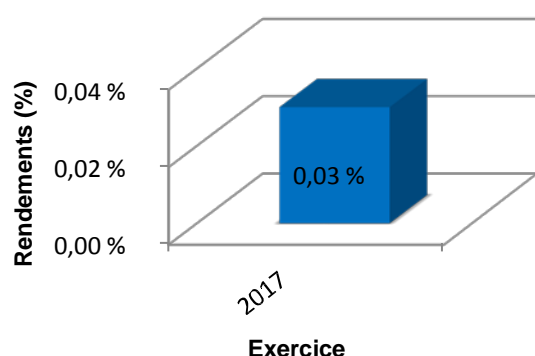
APERÇU DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS Au 31 mars 2017

RENDEMENT ANTÉRIEUR

L'information sur le rendement présentée suppose que toutes les distributions relatives aux revenus, aux intérêts gagnés et aux gains en capital sont réinvesties dans le Régime et que ce rendement serait inférieur sans de tels réinvestissements. Le rendement antérieur du fonds n'est pas une indication de sa performance future.

Rendements d'un exercice à l'autre

Le graphique à barres illustre la performance du Régime pour l'exercice indiqué. Le rendement annuel est la variation en pourcentage de la valeur d'un placement entre janvier et le 31 décembre, à moins d'avis contraire. Le graphique illustre, en pourcentage, l'augmentation ou la diminution d'un placement entre le premier et le dernier jour de chaque exercice.



Rendements annuels composés

Le tableau suivant présente une comparaison entre le rendement annuel composé historique du Régime pour l'exercice clos le 31 mars indiqué et celui de l'indice de référence.

	Dernier exercice
Régime	0,03 %
Indice de référence	0,56 %

Le rendement de l'indice de référence n'inclut pas les coûts liés à l'investissement. Se reporter à la rubrique « Résultats d'exploitation » pour une analyse du rendement par rapport à l'indice de référence. Contrairement à l'indice de référence, le rendement du Régime est calculé déduction faite des honoraires et des frais.

Indice des obligations gouvernementales FTSE TMX Canada

Le rendement du Régime est évalué par rapport à l'indice des obligations gouvernementales FTSE TMX Canada. Cet indice suit le rendement des obligations émises par des gouvernements. Il est conçu pour offrir une vue d'ensemble des marchés canadiens de titres à revenu fixe, à l'exclusion des obligations de sociétés.

Émetteur	Pourcentage de l'actif du portefeuille du Régime
1 Bons du Trésor du gouvernement du Canada, échéant le 20 avril 2017	47,20 %
2 Bons du Trésor du gouvernement du Canada, échéant le 6 avril 2017	34,33 %
3 Trésorerie	18,47 %
TOTAL	100,00 %

Au 31 mars 2017, tous les placements du Régime étaient en position acheteur.

L'aperçu du portefeuille de placements peut changer en raison des transactions qui sont régulièrement effectuées dans le portefeuille du Régime.